

Aujourd'hui Orléanais, après avoir vécu et travaillé 70 ans à Villamblain, dont 30 ans conseiller municipal. Toujours inscrits sur les listes électorales, nous nous intéressons toujours de très près, à tout ce qui concerne notre village, alors ce projet de carrière est loin de nous laisser indifférents.

C'est la raison pour la quelle, nous étions présents le vendredi 25 septembre dernier à la mairie, pour ce qui était prévu être, la dernière réunion de l'enquête publique sous la responsabilité de Mr Lessmeister commissaire enquêteur.

Ce projet dans la commune, est loin de faire l'unanimité, à commencer au sein du conseil municipal. Si à Orléans on est quelques fois loin de tout ce qui se dit, nous avons cependant des informations que nous jugeons fiables, c'est ainsi que nous avons appris l'existence d'un collectif, et d'une pétition, dont nous n'avions à ce jour pas connaissance.

Ce collectif a dû être très actif compte tenu de tous les avis négatifs découverts sur internet.

Quelques doléances justifiées, mais beaucoup, à mes yeux exagérées et aussi injustifiées.

Il y a une bonne trentaine d'années Morillon Corvol, et l'entreprise Amiot d'Ouzoir le Marché, nous avaient contactés, nous avons ainsi signé un protocole d'ouverture de carrière, et ce sur des parcelles situées sur Villampuy.

Nous avons été interrogés à propos des nuisances; entre autres, poussières et explosifs, nous n'avons aucun souvenirs des tirs de mines à environ 800m à vol d'oiseaux, de notre habitation, personne de Villevêque de Liconcy de Villamblain de Villampuy, ne nous a jamais fait la moindre remarque à ce sujet. Toujours à propos de bruits éventuels, une personne qui se reconnaîtra, me disait récemment lors d'un tir, à 250m que s'était très léger, et très supportable, de plus les habitations les plus proches à une ou deux exceptions se situeront à beaucoup plus de 250m. de la carrière.

La poussière: j'ai vu travailler dans une carrière pas très éloignée des Hôtels, peu de temps avant la moisson dernière; que tous les pétitionnaires inquiets à ce sujet constatent par eux même ce qu'il en est.

La pollution: il est question des produits de traitement, que viennent t'ils faire ici?

Les vibrations: 2 ou 3 comparaisons, à Chevilly, par exemple, interrogeons les voisins de la nationale; le trafic dû à la carrière n'est pas prêt d'atteindre, autos et poids lourds compris, le niveau du trafic de la RN 20. alors les vibrations.....

autre chose, le tram à Orléans tant décrié au début: aujourd'hui RAS.

Trafic routier: la carrière générera inévitablement une augmentation du trafic.

Un propriétaire de résidence secondaire au bourg de Villamblain, m'a assez longuement entretenu à ce sujet; il déplore le lieu retenu pour le site de stockage d'oignons, sur la route d'Epieds, qui a pour conséquence un gros trafic de PL, et rend ainsi la traversée de Villamblain dangereuse, j'ai cru comprendre qu'il l'aurait mieux vu ce stockage au bord de la 955, comme la carrière le sera.

Le plus gros du trafic se fera, probablement, et c'est ce qui inquiète nos voisins de Tournois, de La Chappelle Onzerain, de St Pérvy, par la 955,

La terre arable dans notre Petite Beauce est très souvent peu épaisse, les pierres (calcaires, mais pas silices) affleurent souvent: inconvéniént pour l'agriculture, mais gros avantage en ce qui concerne la solidité de nos routes, contrairement aux sous sols argileux comme sur Gémigny ou St Sigismond.

En aparté, j'ai toujours eu le soucis de la sécurité routière, les plus anciens me comprendront.

Il est de plus en plus souvent question d'environnement, de planète en danger, ce qui amène à évoquer les arbres et les bois, la Beauce est en générale peu boisée, il existe une structure à laquelle j'ai participé: la CDPENAF, (la CDCEA n'existe plus) la CDPENAF donc est toujours consultée

avec avis consultatif; (mais très écoutée, et très influente); pour les permis de construire, pour les PLU, pour les implantations de carrière etc, lorsque le feu vert est accordé, c'est toujours assorti de contres parties environnementales, et ce pour que vive là biodiversité, et pour le bien de la planète. Que chacun soit rassuré aussi à ce sujet,

Certains craignent, autre préoccupation, une incidence négative sur le prix du foncier, c'est une préoccupation légitime, ce n'est que l'avis de l'auteur de ces quelques lignes, mais les nuisances autres que trafic routier déjà évoquées seront assez éloignées des habitations, alors conséquences ?

Sur Villevêque, je voudrais rassurer une personne, elle pourra toujours faire son jogging sans soucis à moins d'être marathonien, cette même personne pourra aussi profiter de ses lectures dans son jardin au milieu de ses roses, et au grand jamais, rien ne l'empêchera d'admirer les magnifiques couchers de soleil de notre belle Petite Beauce, d'autant que le soleil, sauf erreur, se couche toujours à l'ouest, la carrière elle, est à l'est de Villevêque, donc complètement à l'opposé.. Villevêque se trouve en plus a plus de 2 km de l'implantation de la carrière, alors si on ne peut jamais rien faire dans un rayon de 2 ou 3 km, ou va t'on?????

Autres choses, que peut espérer récupérer la commune de Villamblain de l'implantation de cette carrière? Qu'on le veuille ou non, les communes ont de moins en moins de possibilité d'agir, ainsi, l'entretien des routes est aujourd'hui du ressort des "Com Com", mais les "royalties" générées par la carrière tomberont dans le "pot commun" de la Com Com, et si un jour les routes sont dégradées, il est inimaginable que la Com Com n'interviendra pas pour en assurer l'entretien. Pour bien connaître le président, toujours à l'écoute des maires, il ne devrait pas y avoir de doutes non plus à ce sujet.

Dans notre Com Com: outre les petites communes voisines, il y a d'autres communes beaucoup plus importantes, pour en alimenter le budget.

Que ces quelques dernières lignes, ne donnent surtout pas l'impression à Thierry Claveau maire de Villamblain de marcher sur ses plates bandes.

Cette analyse n'a pas la prétention d'être exhaustive, mais il faut bien voir la réalité, les besoins en matériaux sont importants, il faut ouvrir les yeux.

Je n'ai pas non plus la prétention de détenir la vérité, mais à la lecture de ces quelques lignes, tout le monde aura compris que, nous sommes entièrement favorable à l'installation de cette carrière, comme le sont Laurent Chéramy, Emanuel Godard, Dominique Guerin, toutes ces personnes ont bien compris qu'on ne peut pas arrêter le progrès, et que, tout un chacun doit pouvoir disposer de ses biens dans le respect de la législation et des réglementations comme Phippe Chavigny le précise.

Marie José et Rémi Pellé